

---

Dozon, Jean-Pierre. – *L'Afrique à Dieu et à Diable*

Laurent Vidal

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/etudesafriaines/14241>  
DOI : 10.4000/etudesafriaines.14241  
ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 mars 2011  
Pagination : 254-258  
ISBN : 978-2-7132-2297-9  
ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Laurent Vidal, « Dozon, Jean-Pierre. – *L'Afrique à Dieu et à Diable* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 201 | 2011, mis en ligne le 26 avril 2011, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14241> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14241>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Dozon, Jean-Pierre. – *L’Afrique à Dieu et à Diable*

Laurent Vidal

---

## RÉFÉRENCE

DOZON, Jean-Pierre. – *L’Afrique à Dieu et à Diable. États, ethnies et religions*. Paris, Ellipses, 2008, 138 p., bibl.

- 1 Quelques années après *Frères et sujets*<sup>1</sup>, décryptant la contemporanéité des liens historiques de la France et de l’Afrique, au travers des regards et des postures de l’une sur l’autre, Jean-Pierre Dozon déplace l’ancrage de sa réflexion, pour la situer au cœur des modulations de l’État, de la nation et du fait religieux en Afrique. Poursuivant dans l’heureuse veine de ce précédent ouvrage, l’auteur réussit le tour de force – formel comme intellectuel – de retracer l’histoire des constructions de l’État et des expressions de la religiosité en Afrique, en associant concision du propos et examen attentif et largement exhaustif des analyses possibles sur les questions au cœur de ses préoccupations.
- 2 Au terme de son introduction Jean-Pierre Dozon donne le ton de ses interrogations en posant que c’est parce que les États africains sont déçus de leurs fonctions de centralité et de développement, que se multiplient les conflits se polarisant « en Dieu et Diable » (p. 21). Les politiques de développement sont alors directement en jeu et en cause, dès lors que l’on constate, d’une part, qu’elles ont de moins en moins été portées par la puissance publique, traduisant plus que jamais une délétère « ONGisation » du politique et, d’autre part, que l’ouverture démocratique et la « bonne gouvernance » – telles qu’encouragées, au-delà donc de leurs *principes*, louables – ont été dramatiquement concomitantes de graves conflits. L’anthropologue pose ces questions et tire le fil de ces déductions dans une perspective politiste, mais aussi foncièrement historique. Ce qui l’amène à développer une thèse, corollaire de celle mentionnée précédemment : à savoir la nécessité de maintenir l’ancrage mémoriel et institutionnel

des constructions de l'État. Loin de toute valorisation ou idéalisation des périodes coloniales comme précoloniales, il s'agit là d'affirmer que l'État et donc la représentation que les citoyens en ont, ne peut s'affermir dans l'occultation de ce qu'il a été. C'est là une des conditions pour éviter la balkanisation des pouvoirs, la schématisation des pensées, et la cristallisation d'entités religieuses, ethniques. C'est là, aussi – loin de tout regard passéiste – une nécessité pour pouvoir penser cette fameuse intégration régionale qui, précisément, suppose des États relégitimés.

- 3 « Figures et métamorphoses » de ces États sont alors l'objet de la première partie qui s'attache, dans ses premières pages, à rappeler non seulement l'existence mais surtout la sophistication des constructions étatiques précoloniales. Par la suite, les refondations des États nationaux se sont faites pour une part en se référant à cet héritage mais sur des espaces nationaux, hérités, eux, de la colonisation. Les nationalismes des Indépendances comme les mouvements syndicaux et religieux ont incidemment admis une forme d'efficacité symbolique des cadres territoriaux et étatiques de la colonisation, largement appropriés par les populations colonisées : ce dont témoigne le plus que jamais présent sentiment d'appartenance à une nation (se dire « sénégalais », « ivoirien », etc.) (pp. 33-36). Affirmant cela, Jean-Pierre Dozon n'éluide aucun contre-argument et dénoue avec justesse tout risque de malentendu : ainsi il ne s'agit pas d'ignorer que certains États indépendants ont hérité d'entités faibles et conflictuelles (générant des sécessions, par exemple l'Érythrée) mais force est de constater que « malgré tout ce qui a pu les fragiliser, les États n'ont pas éclaté » (p. 38).
- 4 Deux héritages coloniaux sont alors dessinés. Le premier est donc celui des territoires, le second relève d'une « biopolitique coloniale » débouchant sur la formation d'ethnicités (dont la conséquence extrême fut le construit « racial » de l'antagonisme Tutsi/Hutu). Héritages peu remis en cause aux Indépendances, dessinant un *continuum*, un « recyclage » de traditions étatiques précoloniales, par celles de l'administration coloniale pour s'« achever » dans les États postindépendances. Inscrite dans l'histoire, cette permanence des États interdit que l'on n'y voit que le résultat de l'aide internationale. Simultanément, reprenant une lecture plus anthropologique des sociétés africaines, l'auteur analyse ce travail de recyclage, de réinvention comme engendrant, aussi, des formes de « déraisons » du fait du tiraillement dans lequel les États se sont trouvés pris, entre idiomes du développement et de la tradition. Nous avons donc depuis 1960 des États « sous fortes tensions » mais qui résistent, malgré la « mise en cause institutionnelle et symbolique » dont ils ont été l'objet, notamment dans l'éclosion et la promotion de ce que l'on a appelé la « société civile ». Jean-Pierre Dozon se montre d'emblée critique sur les formes et les effets de cette émergence. Les ONG, souvent, agissent sans réellement se préoccuper des actions des autres (p. 56) ce qui fabrique de l'« hétérogénéité civile » – voire des crispations identitaires – et non de la société civile.
- 5 Replis identitaires dont l'une des expressions – le sentiment religieux – est au cœur de la seconde partie, « permanences et débordements du religieux ». Intitulé qui rappelle qu'en étant liés aux « aléas » et « mouvements de l'histoire » (p. 63), les systèmes religieux africains font preuve d'un fort pragmatisme. Travail du et sur le religieux qui a pris notamment deux formes : les tentatives d'abolition de leurs ambivalences par les missions chrétiennes, désireuses de « réinventer les religions traditionnelles », d'une part, et la réorientation anticoloniale des mouvements antisorcellaires, initialement

dirigés contre les paganismes – retrouvant dans ce combat les missions chrétiennes, d'autre part. Mouvement antisorcellaires qui se sont plus tard « redéployés [...] au contact du développement des univers marchands, urbains et salariés » (p. 73). La première période des indépendances marqua, elle, une forme de « sécularisation » du politique, dans un contexte international tiers-mondiste et laïque. Jean-Pierre Dozon précise bien ici que cela ne signifie pas une ignorance/mise à distance par le politique du fait religieux : il y eut, plus exactement, une forme de maîtrise et de « reconnaissance » réciproques, l'État pouvant asseoir ses prérogatives sur l'existence d'une – relative – manne financière. Lien entre le religieux et le politique qui se transformera au milieu des années 1980 avec l'installation de crises protéiformes conférant, par exemple, un regain de force à l'« idiome de la sorcellerie » et témoignant d'un « entremêlement du matériel et de l'idéal » (p. 84) au cœur même des États. La transformation tient d'ailleurs moins dans ce cumul de référents (qui a toujours peu ou prou existé) que dans ce qu'il exprime de la centralité – ou non – de l'État. Or, précisément, au tournant des années 1980, les États sont – dans la pluralité de sens attribuée par Jean-Pierre Dozon aux prophétismes<sup>2</sup> – mis « en cause » : critiqués dans leur gestion de la vie publique, désignés comme générateurs d'infortunes et contestés dans leurs légitimités. Les « conférences nationales » expriment bien à la fois cette envie d'un nouvel exercice du politique, et la marque d'une « empreinte du religieux » (p. 93) dès lors que l'on se rappelle la place occupée par ses dignitaires dans ces forums politiques.

- 6 Plus généralement, les mouvements religieux croissent sur les « crises d'altérité » qui se développent alors, et dont les marqueurs, sont, aussi bien la maladie (le sida) que l'absence de perspectives de réussites sociales (notamment pour la jeunesse). Sur cette désespérance, se construit une « vaste économie de la guérison divine ». Mais, refusant de céder aux analyses parfois simplistes de l'afropessimisme, J.-P. Dozon souligne combien ces mouvements de replis (identitaires, religieux) sont aussi concomitants d'ouvertures vers l'extérieur, incarnées par la vague néolibérale à laquelle participent les ONG comme par la transnationalisation des mouvements religieux. Ouvertures, complexification des espaces politiques et religieux qui s'inscrit, fondamentalement, dans un « climat mortifère ». Les religions déploient nettement leur propos dans ce registre-là : celui du péché commis – donnant corps à des « sujets de Dieu », certes, mais qui sont aussi des « sujets de souffrance », construits comme tels, et finalement « diabolisés » (p. 99). Le pouvoir politique loin d'être indemne de cette empreinte-là religieuse, en est l'expression même. En effet, ces pouvoirs religieux – notamment « *born again* » – contribuent à l'émergence de « gouvernances confessionnelles » dans et de l'État (p. 103). Là encore, ces transformations de l'expression du sentiment religieux s'effectuent plus par capitalisation/cumul que par substitution de pratiques plus anciennes, précisément parce que la « souffrance » affichée engendre un pragmatisme qui conduit à rechercher, y compris dans les cultes habituels, des réponses.
- 7 « À Dieu et à Diable », l'Afrique contemporaine a plus que jamais besoin d'État. État qui, cela a été dit, a toujours résisté, représentant, dans sa référence à la Nation, un point d'ancrage fort de la conscience individuelle d'appartenir à un ensemble. Or, en conclusion, Jean-Pierre Dozon regrette avec force que – dans l'ignorance de son histoire, de ses transformations, et finalement de cet attachement sous-estimé à l'État-nation – l'État ait été déchargé de sa fonction centrale par la communauté internationale. Ceci avec un double risque : non seulement de rendre plus difficiles à maîtriser les effets des crises identitaires, qui se nourrissent d'un État insuffisamment

fort, mais aussi de contrarier le projet néolibéral lui-même qui semble oublier qu'il a besoin d'un « minimum d'État » pour prospérer<sup>3</sup>. Et finalement, les remises en cause de l'action publique en Afrique sous prétexte de combattre la « mauvaise gouvernance » (mais l'observateur reste frappé par l'explosion des pratiques corruptrices voire mafieuses concomitantes ou suivant la promotion de la « bonne gouvernance ») se sont en réalité attaquées à ce qui relève aussi d'une « histoire commune » des citoyens. Constat fort qui appelle moins une réserve qu'une précision doublée d'une interrogation. À savoir que les agences des Nations-unies, ainsi que les coopérations bilatérales, ont bien des actions en vue d'améliorer le fonctionnement de l'État ou, pour reprendre le souhait de Jean-Pierre Dozon, de « soutenir le développement politique des États africains ». Nous pensons ici à divers projets visant à améliorer la « performance » des administrations, en formant ses cadres. Il n'y a donc pas une inactivité dans ce domaine de la communauté internationale, mais pour autant – et nous revenons là à l'interrogation de J.-P. Dozon – ces actions sont-elles menées dans une connaissance claire des attentes historiquement déterminées, façonnées de ceux qui doivent en bénéficier, pour reprendre la terminologie onusienne ? Et le sont-elles par les instances les plus habilitées à le faire ? Le propos de l'ouvrage se clôt sur cette remarque, à savoir l'importance de transférer cette réforme, des institutions internationales (le FMI, la Banque Mondiale, voire les agences des Nations-Unies) à l'Union européenne qui partage avec l'Afrique une histoire commune – mais insuffisamment pensée comme telle dans les relations nouées avec le continent : entreprise dont ne pourrait que tirer profit une Europe jugée trop « provincialisée » (p. 120), et elle aussi en quête d'intégration...

- 8 Jean-Pierre Dozon donne forme dans cet ouvrage à ce que j'appellerai un « essai analytique », ni essai au sens premier d'un propos relativement englobant et général, ni ouvrage de sciences sociales – ici d'anthropologie – classique. Il puise dans les deux registres – constats et propositions, empirisme et discussion des sources, multiplication des « focales » – avec une exigence rare dans la démonstration, qui l'amène à décrypter les thèses susceptibles de contredire la sienne, voire à tester ses propres suggestions, à mettre en exergue leurs possibles failles, au risque de les affaiblir, pour ensuite, patiemment, de façon maîtrisée, reprendre le fil de son argumentation. Et naturellement ce n'est pas là un exercice de style, mais bien plutôt une nécessité intellectuelle pour pouvoir défendre des analyses, loin d'être communes, susceptibles d'interprétations biaisées (la référence au passé) et donc devant être amenées avec rigueur et méthode.

---

## NOTES

1. J.-P. DOZON, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.
2. J.-P. DOZON, *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.
3. Constat que l'actualité récente de la crise financière transforme, aujourd'hui, en pure évidence... ce qui était loin d'être admis il n'y a ne serait-ce que quelques mois.